Image not found or type unknown

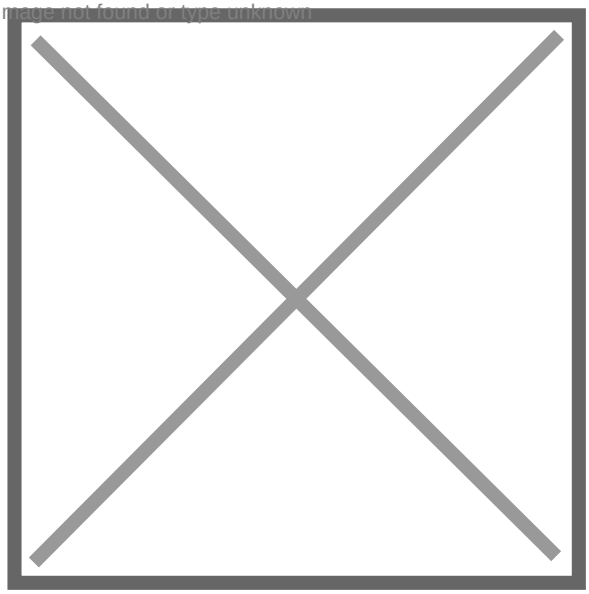

Opposition chèque perdu.Mise en demeure de payer

Par **blueglasses**, le **13/02/2013** à **11:49**

Bonjour,
A la lecture de ce forum, je me rends compte que mon problème est semble t'il assez commun...
A la suite de la perte d'un de mes chèques, il s'avère que celui ci a été utilisé dans une grande surface de ma région pour un montant trés faible (une trentaine d'euro).
Ayant fait opposition auprès de ma banque, le chèque n'a donc pas été honoré.
La société Certegny m'a alors envoyé un courrier (mentionnant bien que le chèque faisait l'objet d'une opposition), me demandant de me justifier et de remplir une attestation sur l'honneur expliquant ne pas etre l'émetteur du chèque, ainsi que de leur faire parvenir divers documents (demande d'opposition du chèque auprés de ma banque).

Je n'ai renvoyé que l'attestation sur l'honneur, jointe à un courrier expliquant que je ne m'estimait pas tenu de me soumettre à leurs demandes.

Un second courrier, plus "musclé" me parvient hier, intitulé "2ème relance avant mise en demeure", me menaçant de figurer sur le fichier national de chèque irréguliers de la Banque de France, ainsi que l'impossibilité de régler par chèque chez les commerçants abonnés chez Certegny.

Bien évidemment,il m'est possible d'éviter ces désagréments en en réglant ce qui,selon eux est ma dette ainsi que la somme de 45€ de frais de dossier.
Et cela sous huitaine, sous la menace de prendre des mesures plus fermes pour le recouvrement!

J'attends avec impatience le troisième courrier ...

Dois-je leur répondre (bien entendu je refuse de leur verser le moindre euro, la situation pour moi étant parfaitement claire)
Merci à vous.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés